



# L'injure en Ncàm (Bassar) : Approches Sémantique, Pragmatique et Syntaxique

---

Gbandi ADOUNA

[adounaino100@gmail.com](mailto:adounaino100@gmail.com)

*Université de Kara, TOGO*

**Résumé** - L'injure est une forme d'expression à laquelle aiment recourir les locuteurs ncàm, de la commune de Bassar (centre-ouest du Togo), soit dans les plaisanteries (entre une femme et ses beaux-frères par exemple), soit en circonstance (cas des situations conflictuelles), quand un interlocuteur se trouve blessé et qu'il cherche à répliquer à partir de paroles offensantes. Ce type de discours relève d'une forme d'injonction qui se caractérise par une structure particulière à différents niveaux d'analyse linguistique, aux plans syntaxique et pragmatique notamment. Unanimentement condamnée et présente dans toutes les cultures, l'offense proférée requiert une réparation : excuses ou pardon. Dès lors, comment s'exprime ce type de violence verbale en ncàm ? Quels mots et quelles structures linguistiques sont aptes à en rendre compte ? Quels sont les schèmes concernés ? Nous tenterons d'inscrire l'injure parmi les formes « d'expression verbale de l'agressivité » (Bonvini E. 1995 : 154), comme l'insulte, la moquerie/raillerie, les plaisanteries. Notre objectif est de rendre compte des formes d'injures en ncàm, leur structure, les schèmes concernés, les créativité qui manifestent ce type de discours, ainsi que les processus grammaticaux (la comparaison, les ellipses, le recours aux idéophones, aux questions) qui rendent possible l'expression de l'injure. Le cadre théorique convoqué est celui de la praxématique et du dialogisme. Notre hypothèse est que l'injure est fonction de l'âge, qu'elle évolue avec le temps et elle présente plusieurs formes ; nous considérons en outre que ce processus n'affecte que certaines catégories grammaticales.

**Mots clés** : ncàm, Gur, insulte, interaction, violence verbale.

**Abstract** - Insult is a form of expression that ncàm speakers from Bassar (central-western Togo) like to use, either in jokes (between a woman and her brothers-in-law, for example), or in some circumstances (conflict situations), when someone is disturb by a situation and wants to respond with violent words. This discourse is a form of injunction that is characterized by a particular structure at different levels of linguistic analysis: syntactic and pragmatic ones. Unanimously condemned and present in all cultures, the offense uttered requires reparation: apologies or forgiveness. Therefore, how is this type of verbal violence expressed in ncàm? Which type of words and structures are able to express insult? Which schemes are involved? We shall try to include insult among the forms of "verbal expression of aggressiveness" (Bonvini E. 1995: 154), such as mockery and jokes. Our aim is to account for the forms of insults in ncàm, their structure, the schemes involved, the creativity that manifests this type of discourse, as well as the grammatical processes (comparison, ellipses, ideophones and questions) which make possible the expression of insult. The theoretical framework called upon is that of praxematics and dialogism. Our hypothesis is that the insult is due to the age, it evolves over time and it presents several forms, moreover the process only affects certain grammatical categories.

**Keywords** : ncàm, Gur, insult, interaction, verbal abuse.



## INTRODUCTION

Le mot ncàm pour désigner l'injure est **d siib l** "singulier" et **asiib l** "pluriel". Le radical verbal correspondant, en infixe, est **sii** "injurier, insulter". L'ensemble formé par les affixes de classe /d-/...-l/ fonctionne comme un déverbal. Ce mot exprime une offense faite à autrui, une blessure morale et psychologique exprimée par des mots. Selon Laforest et Vincent, le terme employé dans une injure associe souvent « la personne visée à des animaux connotés négativement ou à des objets ou substances perçus comme dégoûtants. » (Laforest M. et Vincent D. 2004 : 60). Les injures affectent la personne ou les groupes qui les subissent mais elles peuvent (aussi) porter atteinte à leur intégrité psychologique. » Kouakou F. D. (2021 : 1). Un mot du lexique ne devient injure, dans le cadre d'une interaction, que dans la mesure où ce mot est prononcé grâce à une énergie et une intonation/emphase particulières. Le cadre souvent recherché est souvent la présence d'un public, très curieux, prêt à s'intéresser à ce qui ne le concerne pas ? Dès lors, comment s'actualise l'injure au sein de la langue ncàm ? Quels types d'injures distingue-t-on et comment s'analyse cette forme de discours aux plans pragmatique, syntaxique et sémantique ? L'hypothèse qui sous-tend la présente étude est que l'injure - un processus verbal interactif - évolue dans le temps, qu'elle présente plusieurs formes et qu'elle recourt à un certain nombre de processus qui se fondent sur la morphologie nominale et la structure phrastique. Nous en rendrons compte en nous fondant sur la praxématique et le dialogisme, l'objectif étant de comprendre ce qui, dans l'injure, pousse les locuteurs du ncàm à y recourir, à des fins de dérision. Notre propos s'organise comme suit : nous présentons, dans un premier temps, le cadre théorique et méthodologique de l'étude, viennent ensuite les résultats. La troisième partie est consacrée à l'analyse de ces résultats, la quatrième et dernière partie fait l'objet de la discussion de nos résultats.

### 1. Théories et Méthodes

Nous présentons ici le cadre théorique et la méthodologie adoptée.

#### 1.1. Cadre théorique

Au plan théorique, nous partons de la praxématique, une approche théorique développée à Montpellier autour de Robert Lafont à partir de la fin des années 1960, en particulier Lafont (1976 et 1989), et ses développements ultérieurs. Cette théorie sera complétée par le dialogisme (Bakhtine M. 1978) qui « consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours qui l'ont précédé et qui lui succéderont. » (Bouziz S. 2013 : 18). L'injure se fonde en effet sur un aller-retour sans cesse relancé. L'injure n'apparaît jamais ex nihilo ; il y a



toujours, à la base, un « conflit » qui annonce et préfigure une injure qui se traduit par une violence verbale. La praxématique

s'occupe à saisir le sens dans la dynamique de sa production, partant du germe de celui-ci comme potentialité signifiante jusqu'à sa verbalisation en mettant l'accent sur le processus de son actualisation (...) Pour assurer l'intercompréhension, seront pris en compte les propos déjà proférés et les autres discours à venir au fil de la discussion. (Bouziz S. 2013 : 11).

Ce processus fait appel à trois temps : l'à-dire, le dire et le dit. En effet, selon Lafont,

il est possible d'y distinguer trois niveaux, en constante interaction et en recouvrement partiel. Dans le temps de l'à-dire, le sujet élabore la programmation du message. Ce temps précède logiquement celui de la réalisation effective des programmes, de leur élocution physique, appelé temps du dire. Enfin, le temps du dit est celui de l'ensemble des programmes de phrases effectivement réalisés, mis en mémoire (Barbérès 1998 : 43).

L'aspect pragmatique consistera à analyser l'injure en tant qu'interaction verbale, car « l'injure suppose un destinataire, elle a une fonction d'adresse » (Lagorgette 2004 : 7), même si l'injure peut aussi s'adresser à soi-même, à celui qui la profère, comme dans le cas de l'autodérision qu'on peut considérer comme des « mots-doux ». Elle peut donc être analysée en termes d'actes de langage. L'aspect syntaxique consistera à faire ressortir les catégories grammaticales concernées, les structures phrastiques ou le type d'énoncés, la place de chaque constituant, la structure des énoncés qui se prêtent à l'injure, les aspects verbaux utilisés, les schèmes syntaxiques en jeu ainsi que les catégories grammaticales les plus sollicitées. Le côté sémantique s'attachera à rendre compte de la signifiante dont la portée est de nature à instaurer et nourrir l'agressivité verbale. Comme c'est la signifiante (Lafont) qui est à la base du « conflit », le côté sémantique permettra de rendre compte de la portée de l'injure ainsi que des champs lexicaux et sémantiques souvent convoqués. Nous introduirons à ce niveau la notion de « traits de sélection de Chomsky (McCawley 1968a, 1969b) comme un type particulier de ces règles de présupposition », car l'injure viole sans cesse les traits de sélection (Kuroda 1969 : 52).

## 1.2. Clarifications conceptuelles

Selon le Dictionnaire de Linguistique, l'injure est « toute parole, toute attitude ou allusion à contenu symbolique perçue et vécue par le sujet injurié comme dévalorisante et blessante pour lui » (Dubois J. 1994 : 250). Elle est souvent assimilée à l'insulte : les injures sont « désignées aussi, au gré des auteurs, " insultes", mais avec un sens équivalent. » (Bonvini E. 1995 : 153). L'injure tout comme l'insulte ont des effets dévastateurs : « non seulement ces faits et actes affectent la personne ou les groupes qui les subissent mais ils peuvent porter



atteinte à leur intégrité psychologique » (Kouakou K. F. 2022 : 1). Toutefois une nuance existe entre les deux termes car l'insulte est généralement orientée vers autrui, alors que l'injure peut juste permettre de signifier une forme de méconement.

En matière d'étude sur l'injure, il faut dire, avec Bonvini,

que très peu d'études ont été explicitement consacrées au thème de l'injure en Afrique noire. Elles ont été menées par des chercheurs, en majorité ethnologues ou ethnolinguistes, convaincus de l'interrelation indissoluble entre langue, vision du monde, langage et société et qui ont envisagé les injures plus comme des faits culturels que comme des faits de langue (Bonvini E. 1995 :153).

Dans le cas de la langue ncàm, l'auteur qui a évoqué l'insulte est Monica Cox (1998). L'auteur traite, dans la même section, l'insulte et les louanges, mais se contente de quelques exemples d'insultes. Sur les louanges, l'auteur écrit : « la louange est un compliment apprécié. On la profère sans aucun support verbal, quand on rencontre quelqu'un qu'on veut honorer ou lorsqu'une personne fait une action qu'on apprécie » (Cox 1998 : 53). L'auteur met les deux formes d'expression dans « les schèmes d'énoncés de type saturé », au même titre que la salutation, l'interjection et l'appellatif, parce que tous « n'ont pas de prédicat verbal. » (Cox M. 1998 : 51). Se rapprochent aussi de l'injure la moquerie et les plaisanteries, dont la fonction est souvent de détendre l'atmosphère.

Plaisanteries et moqueries rentrent dans ce que Kouakou appelle « insultes mots-doux » (Kouakou K. F. 2021 : 1). C'est le type d'insultes dans lesquelles « des mots et / ou expressions, reconnus comme "insultes" à bien des égards et qui, dans bien de circonstances, ont donné leur preuve de charge vexatoire, ne déclenchent pas systématiquement le processus d'humiliation ou de réclusion dans une posture peu gratifiante. » (Kouakou K. F. 2021 : 2). On a donc ici l'effet contraire, parce que l'insulte a aussi une fonction sociale : dans ce cas, l'insulte

du fait de son importance dans la dynamique sociale des échanges conversationnels, peut s'entrevoir sous les angles de concorde et d'harmonie (...) Tout bien considéré, l'insulte mot-doux est une "fausse insulte", "un simulacre d'insulte" ou mieux une "moquerie aimante (Kouakou K. F. 2021 : 2).

La raillerie rentre dans cette catégorie.

### 1.3. La méthode

Notre corpus est basé sur des données recueillies auprès de sept patrons artisans (maçons, menuisiers) dans leurs rapports avec leurs apprentis, les plus sévères que nous avons pu identifier dans la commune de Bassar. Ces patrons ne tarissent pas d'injures à la moindre erreur d'un apprenti. Nous avons aussi approché une revendeuse de poissons, très sévère, qui ne manque pas de se lancer dans les injures une fois que la fumaison défaille un peu ou que les vendeuses rentrent le soir avec des quantités importantes de poissons invendus.



Nous avons aussi infiltré, indirectement, des jeunes dans les séances de jeux de cartes, des séances qui ne manquent pas de dégénérer très rapidement. Des séances de joutes verbales ont permis à des jeunes de rivaliser en injures. Toutes ces données ont été enregistrées sur un dictaphone et, dans la transcription phonétique, nous nous sommes beaucoup plus penché sur les séquences qui manifestent les injures sous toutes leurs formes. Nous avons pu comprendre que certains types d'injures rencontrés chez les jeunes ne sont jamais apparus chez les adultes (et vice-versa) qui, d'ailleurs, condamnent de telles injures qu'on peut ranger dans les innovations. Ce constat nous a amené à classer les injures selon l'âge : les injures de jeunesse et les autres injures. Tout cet ensemble a été transcrit selon l'alphabet phonétique international, doublé de l'Afrikaans (en particulier pour la notation des tons), avant de servir de base à l'analyse linguistique.

## 2. Résultats

Nous présentons ici des éléments sur la langue et les données sur le corpus.

### 2.1. Quelques éléments sur la langue

Le ncàm est une langue « du sous-groupe Gurma de la famille Oti-Volta (Manessy G.) ou Gur (Greenberg) des langues Niger-Congo. » (Cox M. 1998 : 11). Cette famille

se distingue par son système complexe de classification nominale. Celui-ci marque l'alternance singulier/pluriel à l'aide d'affixes (généralement des préfixes, parfois des suffixes, occasionnellement des infixes) et exige souvent l'accord d'autres éléments de la phrase avec le nom » (Heine 2004 : 23).

Il est parlé au Centre-ouest du Togo, dans la Préfecture de Bassar (qui relève, administrativement, de la Région de La Kara). Ce sous-groupe comprend également le konkomba (dans la préfecture de Dankpen), le moba (dans le Tône), le gulmancema dans le Kpendjal, Tône-est, Oti-nord, et à l'est de Cinkassé ; le ngangam (dans l'Oti) et l'akaselem (ou kasele) parlé à Tchamba. Le ncàm est une langue véhiculaire : elle sert d'organe d'expression commun dans le centre-ouest du Togo (y compris dans la Préfecture de Dankpen). C'est une langue transfrontalière, parlée aussi au Nord du Ghana, dans des localités comme « Lungi et Kpandai au sud-est de la Northern Region. » (Cox : 1998 : 10). Cette langue connaît trois dialectes : celui de la ville de Bassar (décrit ici), celui de Bangéli-Dimori (le ntàapum) et le tchemba (cèemba) parlé à Bapuré et à Kpatchilé. Des trois dialectes, c'est celui de Bassar ville qui connaît une littérature, avec une Bible et de nombreuses productions à visée didactique. Les problèmes d'alphabétisation sont menés dans ce parler (Cox 1998 : 16). Le choix de ce parler est donc lié à son caractère véhiculaire. Les locuteurs adorent



recourir à toutes formes de dérisions et même d'injures dans leurs échanges quotidiens, le plus souvent dans une perspective ludique, ce qui ne manque pas de charmer les non-locuteurs. En effet, parler, ici, c'est avant tout jouer avec la langue, en particulier pour amuser la galerie. Les bons parleurs sont côtoyés à cette fin.

Le dernier recensement de la population a dénombré 52 994 habitants dans la commune de Bassar (Bassar 1), sur 147 712 pour la Préfecture<sup>1</sup> (qui compte quatre communes). Le *ncàm* est une langue à morphématique différenciée, avec 13 classes nominales appariées en 8 genres. Certaines de ces classes sont d'ailleurs exploitées dans le processus d'injures. Pour cette raison, nous présentons ci-dessous les classes nominales attestées dans la langue *ncàm*, telles qu'identifiées par Cox (1998 : 144). Nous reviendrons sur celles qui s'associent à l'injure.

**Tableau 1** : Affixes de classes du *ncàm*

SINGULIER			PLURIEL		
Classe	Préfixe	Suffixe	Classe	Préfixe	Suffixe
1	u-	-ton moyen	2	b -	-b /b( )
3	d -	-d /l	4	a-	-ton moyen
5	k -	-kV/ŋu/ŋ/	6	N <sup>2</sup> -	mu/m
7	ku-	-ku/ŋu/ŋ/u	8	t -	t /d /l/n
9	bu-	bu/b	10	i-	-f
11	N-	-ton haut/ton moyen	12	i-	-ton haut/ton moyen
13	N	-m	-	-	-

Le *ncàm* connaît trois tons : haut, bas et moyen. Les syllabes sont de structure V, CV, CVV, CVC, CV(V)CV. Comme nous le verrons, certains types de syllabes, en particulier les syllabes longues, sont impliquées dans la formulation de l'injure.

## 2.2. Les données

Nous présentons, dans cette section, quelques situations d'injures. Elles sont de plusieurs ordres : entre un patron et son apprenti ou bien entre un patron et son employé, l'injure est à sens unique car l'injurié ne réagit pas.

<sup>1</sup> Estimation basée sur les données du RGPH4 de 2010 et des estimations de 2020 du Ministère de Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires.

<sup>2</sup> N = nasale syllabique. « La plupart des langues voltaïques ont une nasale syllabique qui s'oppose aux phonèmes consonantiques et vocaliques. Elle n'apparaît le plus souvent que dans des affixes, des particules et des pronoms » (Nicole, 1996 : 2).



- (1) **aa i t ba**  
 Tu-NEG savoir rien  
 “Tu ne connais rien”
- (2) **a ŋm t b n<sup>3</sup>**  
 Tu manger-PF kaka  
 “tu as mangé kaka”
- (3) **a sa ugbàan paa<sup>4</sup>**  
 Tu être bête intensif (IDEO<sup>5</sup>)  
 « tu es trop bête »

D'autres types d'injures, proférées par des parents à l'endroit de leurs enfants, le sont par analogie avec des réalités existantes, comme les animaux :

- (4) **k b k** “chien!”  
 (5) **afà** “porc”

L'exemple (5) est susceptible d'être renforcé par un mot dont il est difficile de déterminer le statut.

- (6) **afà kur ù** “porc (IDEO???)”

Certaines touchent une partie du corps humain, partie qui se trouve dépréciée à partir de certains processus grammaticaux.

- (7) **a-mulii c m kii...**  
 Tu-anus-DIM être pointu comme ...  
 « ton petit anus est pointu comme... »
- (8) **u-jilii g l kii...**  
 Il-tête-DIM être cornu-PF comme  
 « sa petite tête est cornue comme... ».

On remarquera en (8) et (9) l'ellipse du comparant. Ainsi en est-il de la plupart des injures. Cette présentation générale nous permet de procéder à l'analyse des injures en ncàm.

### 3. Analyse : les types d'injures

Nous distinguons deux catégories d'injures : celles forgées et proférées entre jeunes, condamnées par les parents, et les autres types d'injures observées de façon générale.

#### 3.1. Les injures de la jeune génération

Elles portent plus sur des innovations qui nourrissent le lexique de la langue.

<sup>3</sup> Propos saisis dans un atelier de couture à Byakpabé (Bassar).

<sup>4</sup> Dans un échange entre une revendeuse de poissons et son employé, Kodjodoumpou (Bassar).

<sup>5</sup> IDEO = Idéophone. DIM = Diminutif



### 3.1.1. Des créations lexicales tous azimuts

Ce sont des néologismes qui surgissent entre jeunes et qui finissent par se lexicaliser. Elles sont utilisées à des fins de moquerie entre pairs, une forme d'ironie.

- (9) rkù « bête »  
(10) ùlàà « bête »

Les deux sont utilisés indifféremment, pour qualifier une personne dont on pense qu'elle est idiote. Mais une gradation peut être faite : / ùlàà/ « trop bête » est plus charmé négativement que / rkù/. Cela est dû à la voyelle longue en finale de ce mot.

Certaines de ces innovations respectent la structure morphologique du ncàm ; ils s'analysent en morphèmes.

- (11) dà oonkù « gros buveur, soulard »  
(12) **dà- oon-kù** **boisson-boire-SUF**  
boisson-boire-SUF (suffixe de classe).

Si dans l'exemple (10), l'idée de ridicule est véhiculée par le suffixe /-àà/, ici la dérision semble portée par le suffixe /-kù/, qui est un substitutif, et non un suffixe de classe, comme peut le faire comprendre le néologisme. Ce mot semble aujourd'hui attesté dans la langue, mais personne n'acceptera qu'on le lui applique !

### 3.1.2. Emergence d'une classe en particulier

Cette classe a ceci de particulier que les noms sont au pluriel, pas de forme au singulier, bien que la forme du singulier soit possiblement attestée dans la langue.

- (13) t kp t « de grosses fesses »  
(14) t n mb t « de gros yeux »

Ces noms utilisent les affixes pluriels de la classe 8 : /t-/ (préfixe) et /t/ pluriel.

Voici leur structure morphologique :

- (15) t -kp -t  
PR-fesse-SUF<sup>6</sup>  
(16) t -n mb -t  
PR-œil-SUF

---

<sup>6</sup> SUF = Suffixe. PREF = Préfixe.



On peut dire que ce type d'insulte s'apparente à l'expression d'un augmentatif, une catégorie grammaticale rare en ncàm. Il faut signaler que le diminutif permet de marquer aussi l'injure. Nous le verrons en 3.2.1.2. La dérision semble liée à l'utilisation des affixes de classe : /t -/.../-t /, employés au pluriel, alors qu'il y a bel et bien un pluriel pour le mot /d kp l/ « fesse » qui est /akpil/ « fesses ».

- (17) a-kp -l  
PR-fesse-SUF  
« fesses »

On a ici un dédoublement du lexique (au pluriel) pour marquer augmentatif qui fait des mots concernés des injures que toute femme récuse.

Le processus de formation des augmentatifs est décrit dans le tableau suivant :

**Tableau 2 :** Processus d'obtention des augmentatifs

FORME NORMALE DU NOM			DIMINUTIFS CORRESPONDANTS		
Singulier	Pluriel	Glose	Singulier	Pluriel	Glose
d -kp l	a-kpil	« fesse »	-	t kp t	« grosses fesses »
d n b l	an b l	« oeil »	-	t n b t	« de gros yeux »

### Préfixe de classe /t -/+ Radical nominal + Suffixe de classe /-t /.

On a donc un périfixe /t/, réalisé avec un ton haut au niveau du préfixe et un ton moyen au suffixe.

## 3.2. Les autres types d'injures

Elles s'appuient sur des catégories grammaticales.

### 3.2.1. Les injures à prédicat nominal

#### 3.2.1.1. Des onomatopées avilissantes

Une forme d'injure permet de donner une appréciation négative pour exprimer une forme de déni. On se contente de l'une de ces onomatopées pour marquer la nullité ou l'inutilité d'un acte. C'est le rôle privilégié des mots suivants :

- (18) cooji « expression pour marquer le mépris, nul »  
(19) s « expression pour marquer le mépris, nul »

Ces mots ne sont employés que dans ce contexte.

Une autre forme porte sur une insulte communautaire. Elle est en général au pluriel.



- (20) càabaab « expression plurative pour marquer le mépris, vauriens »  
 (21) càabaa -ø Vaurien-SUF (marque du singulier, genre animé).  
 Cette injure est proférée uniquement par un adulte, à l'endroit d'un groupe d'individus jeunes, auquel il reproche un comportement déviant.

### 3.2.1.2. Nom simple comme injure

Ce type d'injure, le plus fréquent, est réduit à un prédicat nominal. Il assimile tout ou partie d'un être humain à un animal, à un qualificatif ou à un objet.

- (22) [upii] « mouton »  
 (23) [usoo pu] « sorcier »  
 (24) [ugbàa àn] « bête »

De ces injures se révèlent être une forme d'ellipse du sujet et du verbe.

- (25) a sa unaa  
 Tu être bœuf  
 « tu es bœuf »

Certaines de ces injures (donc pas toutes !) peuvent être renforcées par un idéophone, en l'occurrence /paa/, qui marque l'intensif, quand l'injure est proférée sous forme d'énoncé.

- (26) a sa ugbàa àn paa  
 Tu être bête INT<sup>7</sup>  
 « tu es trop bête »

### 3.2.1.3. Diminutif comme forme d'expression de l'injure

Les diminutifs sont aussi exploités en matière d'injures, avec des affixes particuliers : /k-...-ii/ au singulier et /-ii/ au pluriel<sup>8</sup>. Nous illustrons ce processus dans un tableau.

Tableau 3 : Processus d'obtention des diminutifs

FORME NORMALE DU NOM			DIMINUTIFS CORRESPONDANTS		
Singulier	Pluriel	Glose	Singulier	Pluriel	Glose
d mul	amul	« anus »	k mulii	mmul mu	« petit anus »
d jil	ajil	« tête »	k jilii	ñjil mu	« petites têtes »
d pool	apoo	« ventre »	k pooji	mpoomu	« petits ventres »

<sup>7</sup> INT = Intensif.

<sup>8</sup> Les tirets marquent la limite des morphèmes, c'est-à-dire la décomposition du nom en préfixe-radical-suffixe ; les points de suspension indiquent la place du radical.



De la même façon que des insultes font apparaître une forme d'augmentatif (3.1.2.), d'autres insultes ont pour valeur de rapetisser la référence désignée. Il faut noter que le genre diminutif n'a pas été pris en compte dans les classes nominales à ce jour (Tableau 1).

Voici les affixes de classe qui caractérisent ce genre :

/k -...-ii/ (marque du singulier) et /m-...-mu/ (marque du pluriel)

- (27) k -ku-η η-ku-mu "petit pénis"  
k -tâa-ji n-tâa-mu "petit pied"

Quelques injures à partir de diminutifs:

Une mère à son enfant:

- (28) a-poo-ji d k kii b lèé  
Tu-ventre-DIMsg enfler-PF comme ballon-PD<sup>9</sup>  
"ton petit ventre est ballonné (comme un ballon)"
- (29) u-tâa-mu kpâl kii siizoo jée  
Il-pied-DIMpl croiser-PF comme ciseau PD  
"ses petits pieds sont croisés comme un ciseau"

Les exemples ci-dessus relèvent de structures verbales certes, mais ces injures peuvent se réduire à la formulation du diminutif uniquement, mais pour un certain nombre de diminutifs, par le processus d'ellipse.

- (30) amulii "ton petit anus"

#### 3.2.1.4. Un genre nominal en particulier sollicité

Les classes 1 et 2 (genre I du Tableau 1) a pour affixes /u-/ au singulier et /b -...-b/ au pluriel. Ce genre concerne les humains. Nos observations sur la langue ncàm montrent qu'il faut reconnaître à ce genre deux autres allomorphes au niveau du suffixe : /u-...-**fu**/ au singulier et /b -...-**fub**/ au pluriel. Ces allomorphes, tout comme les diminutifs, n'ont pas aussi été pris en compte dans la classification nominale. Voici les affixes qui s'y rapportent :

- (31) /u-...-fu/ /b -...-b/  
(32) upoofu b poofub gourmand  
utafàkpaafu b tafàkpaafub sourd  
ukukp l fu b kukp l fub homme infertile

Les mots qui relèvent de ce genre ont ceci de particulier qu'ils sont toujours perçus comme des injures. Au plan sémantique, ils réfèrent à une tare chez la personne injuriée.

<sup>9</sup> PD = Particule discursive.



### 3.2.1.5. Filiation comme expression de l'injure

D'autres injures se fondent sur les termes relationnels, à travers la relation parentale.

- (33) a-na mul  
 Tu-mère anus  
 « l'anus (ou le sexe) de ta mère »

La structure peut se limiter au terme relationnel.

- (34) a-baà  
 « Ton père »

Ce type d'injure réfère soit au père soit à la mère géniteurs. Si chez la mère la référence visée est connue, chez le père on observe un black out sur cette référence (34).

De telles injures peuvent être suivies d'une description de la référence :

- (35) a-na wùn màl see  
 Tu-mère REL<sup>10</sup> engendrer-PF<sup>11</sup> PR2Pemph-PD  
 « Ta mère qui t'a mis au monde »

Une emphase met l'accent sur le parent ciblé quand l'injure se limite à la simple mention.

### 3.2.2. Les injures à prédicat verbal

De structure Sujet-Verbe-Comparaison, elles vont de pair avec le processus de comparaison qui met dans un rapport de ressemblance le comparé et le comparant, tout en s'appuyant sur un mot outil. Le comparé est ici l'injurié, le comparant étant la référence de l'injure, l'objet de la comparaison ; quant au mot outil (/kii/), il établit le lien entre l'injurié et la référence. La particule discursive /-éé/ se suffixe au comparant, en fin d'énoncé comme en (36).

- (36) a-pool d k kii usiib éé  
 Tu-ventre être ballonné PF MO<sup>12</sup> rat-PD  
**COMPARÉ** **POINT DE COMPARAISON** **OUTIL** **COMPARANT-PD**  
 « ton ventre est ballonné comme un rat »

Elle peut aussi rester autonome :

- (37) u-taaj kpàl kii siizo jée  
 Il-pieds replier PF MO ciseau PD

<sup>10</sup> REL = Relateur

<sup>11</sup> PF = Perfectif.

<sup>12</sup> MO = Mot-outil.



« ses pieds sont en forme de croix comme un ciseau »

Les particules discursives sont en effet des unités linguistiques qui « n'ont pas de sens lexical proprement dit et dont le rôle provient de la relation entre l'énoncé et le contexte » (Forget D. 1989 : 64). Cela peut se faire de plusieurs manières ()

### 3.2.2.1. Type 1 : Pronom + Verbe + Comparaison

Une particule discursive est requise dans ce processus.

- (38) ù s m kii diputaakpàl-ee  
Il être lent MO tortue-PD  
« il est lent comme une tortue »

**Pronom (Comparé) + Verbe (Point d'incidence) + MO + Comparant-PD**

### 3.2.2.2. Type 2 : le recours à l'ellipse

Le processus décrit en 3.2.2.1 peut s'arrêter au mot outil, dans ce cas on a affaire à une ellipse du comparant. C'est le cas le plus privilégié. L'exemple (36) peut se réduire à

- (39) a-pool d k kii ...  
« ton ventre est ballonné comme... »

### 3.2.2.3. Type 3 : Impératif + Pronom + Nom défini

Un seul verbe est attesté, à l'impératif : /kpèè/ « regarde ! », suivi du pronom, lui-même suivi de la particule discontinue<sup>13</sup> /n ...-éé/, avec en son sein le point d'incidence qui est un verbe. le mot outil peut aussi apparaître (40b).

- (40a) kpèè ù n n tà puéé  
(40b) kpèè ù n n tà pu kii ...

/pu/ est un morphème exprimant la manière d'être ou de faire.

L'énoncé en (40a) est saturé : le comparant ne se justifie pas, tout comme celle du mot outil, alors que le point d'incidence s'impose. En (40b), le comparant est facultatif. L'emploi de la particule discursive /-ee/ en lieu et place du mot outil /kii/, enlève à l'énoncé la possibilité de faire figurer le comparant. L'injure est proférée sans le comparant comme en (40a). Mais l'impératif ne s'impose pas quand l'injure intègre le morphème discontinu.

<sup>13</sup> Le caractère discontinu vient du fait que, une fois /n n/ posé, le morphème /-éé/ doit suivre à un niveau quelconque de l'énoncé, suffixé à un terme.



- (41) b n n nuù puéé  
Ils PD sentir mauvais manière-PD<sup>14</sup>  
"comme ils sentent mauvais!"

#### 3.2.2.4. Type 3 : Le recours à la fausse question

L'injure intègre aussi le pronom interrogatif /ηma/ « qui ? », la voyelle finale du comparant, si elle est brève, devient longue et est réalisée avec un ton bas final ().

- (42) ηma sii la kii ufalad aà<sup>15</sup>  
Qui être debout-RS habiller MO Peul-PDisc  
« qui est (debout) habillé comme un Peul ! »

#### 4. Discussion

Le domaine de l'injure demeure un chantier un peu délaissé dans la plupart des recherches linguistiques, en particulier en ce qui concerne les travaux menés aujourd'hui. C'est pourtant un chantier qui mérite d'être amplement exploré, en raison du fait que l'injure instaure une instance d'énonciation un peu particulière. Avec l'injure, le système de pronominalisation perd toute sa référence : un pronom comme le « je » disparaît pourrait-on dire, alors que le « tu » et le « il » sont reconfigurés selon les goûts de l'injuteur qui est libre d'employer le délocutif pour désigner son interlocuteur souvent en face. Ici, un autre type d'interaction s'établit mais qui cesse, cette fois-ci de reposer sur le « je » et le « tu » en tant qu'allocutifs.

L'injure fait partie de la vie quotidienne, elle est comme cet accident qui rompt l'harmonie entre amis, voisins, collaborateurs ; c'est un facteur de destruction des rapports intercommunautaires. L'humanité de l'homme cède la place à l'animalité ou à la bestialité, grâce à des choix qui font intervenir l'imagination mise dans la recherche du sensationnel : l'homme est considéré comme un animal, il devient même cet animal, tout comme un objet, grâce à un processus d'analogie. L'injure nous fait prendre conscience de la fragilité des relations interhumaines, elle révèle le côté sombre de la nature humaine. Par ce biais, cette forme d'expression atteint sa finalité, celle qui consiste à blesser le prochain. Le processus fonctionne sur plusieurs plans.

<sup>14</sup> Les morphèmes en gras constituent une particule discursive discontinuée.

<sup>15</sup> ufalad a « Peul »



#### 4.1. Au plan pragmatique

Au niveau pragmatique, qu'est-ce qui caractérise l'injure en ncàm ? Dans l'injure, le pronom « je » n'apparaît jamais. /ù/ « il » se substitue au /a/ «tu » (qui réfère à l'injurié), et est souvent remplacé par le pronom interrogatif /ηma/ « qui ? », comme dans le cas d'une question, mais au lieu d'une protase, c'est à une apodose qu'on assiste. /ù/ et /a/ fonctionnent indifféremment dans la formulation de l'injure. Quand l'injure est réduite à un nom, aucun pronom n'apparaît. L'injure a ceci de particulier que le comparé n'est jamais désigné par son nom, sauf dans le cas des injures indirectes où, pour des raisons de compréhension, l'injurié doit être nommé. Il est reconnu qu'un pronom est un représentant du nom certes, mais dans le cas de l'injure, cette substitution n'est plus opérante : le pronom semble être lui-même une réalité existentielle.

#### 4.2. Au plan syntaxique

L'injure exploite un certain nombre de procédés syntaxiques.

##### 4.2.1. Le recours à l'accentuation ou l'emphase

Le nom qui sert d'injure est prononcé avec beaucoup d'énergie, plus de clarté, en particulier sur les syllabes longues, si le mot en contient. Comme le ncàm n'est pas une langue à accent, nous dirons que l'accentuation est ici stylistique.

(43) u'**soopu**      sorcier

(44) u'**gbàan**      bête

Plus globalement, c'est cette mise en valeur d'une syllabe par rapport aux autres syllabes d'un même mot qui fait d'un nom quelconque un prédicat à valeur d'injure. C'est donc l'emphase qui fait de ce qui n'est qu'un simple nom de la langue une forme d'injure. C'est de cette perception de l'accentuation par l'injurié qui fait d'un mot une injure qui sert de base à un conflit. L'emphase ou l'accentuation apparaît comme un trait additionnel qui se superpose aux tons et à la longueur vocalique dans le cas de l'injure, puisque les écarts tonals sont toujours maintenus.

La plupart des injures sont renforcées par une onomatopée.

(45) upii      **m n**  
mouton    ONM (qui imite le bêlement du mouton"

(46) unaa      **mùuùn**  
boeuf      ONM (qui imite le beuglement du boeuf)

Il semble que les injures avec onomatopées se rapportent aux animaux. Quand l'onomatopée est employée, l'accentuation repose sur elle. Un autre effet de l'injure, c'est qu'il marque la dérision.



#### 4.2.2. *Les énoncés incomplets*

Quand l'injure emprunte une structure verbale elle fait souvent appel à une comparaison qui s'arrête, dans la majorité des cas au mot-outil /kii/ et c'est une ellipse qui se produit après le mot outil.

#### 4.2.3. *Une non-connexion*

En matière d'injure, aucune connexion n'est exprimée. Chaque injure est unique et ne peut être coordonnée à une autre. Si la scène se poursuit, un autre énoncé sera nécessaire.

#### 4.2.4. *Les aspects verbaux*

L'injure va de pair avec l'aspect perfectif en particulier ; elle est présentée comme un processus déjà réalisé, comme un résultat observable. L'impératif est utilisé dans une perspective déictique, comme pour indiquer l'injurié.

### 4.3. *Au plan sémantique*

Plusieurs procédés sont utilisés.

#### 4.3.1. *Les analogies, idéophones et onomatopées*

Les analogies se rapportent la plupart du temps aux animaux domestiques comme sauvages, mettant un accent sur un trait particulier comme le cri de l'animal, la corpulence (par rapport à l'éléphant en l'occurrence), un organe en particulier (les oreilles, les yeux, la bouche), etc, tous ces choix étant susceptibles d'être renforcés par des idéophones d'intensité. Quand l'énoncé s'arrête au mot-outil, l'analogie disparaît dans l'injure. Quand l'injure est formulée à partir d'un mot, un nom d'animal par exemple, il n'est pas rare qu'elle soit renforcée par un idéophone ou encore une onomatopée qui imite le cri de l'animal évoqué : ainsi le bêlement, le beuglement.

#### 4.3.2. *L'imagination*

L'imagination fertile de la jeunesse permet de créer, à tout instant, de nouvelles injures qui, pour la plupart, ont fini par se lexicaliser. Chaque jour, les injures naissent, par un processus de créativité qui suit l'évolution technologique. Nous avons ainsi pu relever des injures qui ont pour comparant une marque de téléphone portable, en particulier la marque Nokia.

- (47) ηma jil b d kpakpad kii 33-10 à  
Qui tête être aplati comme (Nokia 3310) PD  
« que sa tête est aplatie comme un téléphone de marque Nokia 3310) ! »



L'injure est donc dynamique, elle s'élabore dans le temps et s'adapte à l'évolution technologique.

#### 4.3.3. *L'injure et le dire*

L'injure épouse les trois phases de l'analyse praxématique. L'injure commence par **l'à dire**, qui correspond à la phase de réflexion, du choix du comparant et du type d'énoncé qui verbalisera l'injure. Vient ensuite **le dire** qui correspond à l'instant de la formulation du propos violent, et enfin **le dit** qui est la phase à laquelle correspond l'effet produit chez l'interlocuteur. Le processus reprend et se déploie de façon interactive. L'injure exploite aussi bien les champs lexicaux comme les champs sémantiques, à travers une sélection judicieuse du comparant.

### CONCLUSION

L'injure peut être assimilée à cet élément perturbateur qui, dans un schéma narratif crée un déséquilibre. On peut de ce fait dire, avec Roland Barthes (1953), qu'il y a un « degré zéro » où une injure ne peut se justifier. L'injure répond alors à un besoin de légitimation d'une innocence attaquée, mise à mal et éprouvée par un propos.

Plusieurs processus permettent d'en rendre compte, aux différents plans de l'analyse linguistique. On part d'un comparant de nature nominale à un énoncé, parfois incomplet, et dans lequel l'énoncé est apte à fonctionner dans le cadre d'une ellipse, ce qui n'est pas possible dans les autres énoncés de la langue. D'autres injures auront besoin d'un énoncé verbal, avec ou sans la présence d'un mot-outil. C'est un langage qui se renouvelle sans cesse, à partir de néologismes en rapport avec le développement technologique. Toute cette typologie, qui fonctionne dans le cadre d'interactions verbales, représente un appareil dans lequel s'actualise l'injure dans la langue ncàm, une langue qui sait aussi exploiter les affixes de classes pour rendre compte de certaines injures qui ont pour socle une forme d'augmentatif.

Du reste, l'injure revêt une certaine valeur dans toutes les cultures. Etant donné qu'elle est un facteur de dissociation, de division du fait de la violence qui s'y manifeste, l'injure nécessite une réparation afin de perpétuer le vivre-ensemble. Pour poursuivre la métaphore de récit et du « degré zéro » de Roland Barthes, on parlerait de la purgation qui accompagne toute insulte comme d'une « situation finale » qui correspond à la fin d'une histoire car les injures offrent un spectacle désolant.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adouna G. 2010. Description du konkomba, langue Gur du Togo et du Ghana : Phonologie et grammaire, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, Allemagne.
- Austin J. 1962. How to do things with words, Oxford, Clarendon Press (trad. fr. Quand dire c'est faire, Paris Ed. Minuit)
- Bakhtine M. 1978. Esthétique et théorie du roman, Gallimard, Paris.
- Barbèris J-M. et Maurer B. 1998. Sur le « ratage » en discours oral, L'Information Grammaticale, n° 77, pp. 43-47.
- Barberis J-M. et Lafont R. et al. 1989. Concepts de la praxématique, Montpellier, Praxiling.
- Barthes R. 1953. Le degré zéro de l'écriture, Paris, Seuil.
- Bonvini E. 1995. L'injure dans les langues africaines, Faits de langues, n°6, pp. 153-162.
- Bouaziz S. 2013. Analyse praxématique des stratégies argumentatives dans le débat de l'entre deux-tours de l'élection présidentielle française de 2012, Mémoire, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
- Butler J. 2004. Le pouvoir des mots. Politique du performatif, Éditions Amsterdam, Paris.
- Cohen J. 1968. La comparaison poétique : essai de systématique, Langages, n° 12, Linguistique et littérature, pp. 43-51.
- Cox M. 1988. Description grammaticale du ncàm (bassar), langue Gurma du Togo et du Ghana, Ecole pratique des hautes études, Paris.
- Forget D. 1989. Là : un marqueur de pertinence discursive, Revue québécoise de linguistique, 18(1), 57-82.
- Heine B. & Nurse D. 2004. Les langues africaines, Editions Karthala, Paris.
- Kouakou K. F. 2021. Les insultes « mots-doux » dans les échanges conversationnels dans l'espace public en Côte d'Ivoire, Multilinguales, n° 15, Recherches algériennes en sociolinguistique.
- Kuroda S. Y. 1969. Remarques sur les présuppositions et les contraintes de sélection, Langages, 4<sup>e</sup> année, n°14, 1969. Tendances nouvelles en syntaxe générative. pp. 52-80.
- Lafont R. 1976. Introduction à l'analyse textuelle, Paris, Larousse.



- Laforest M. et Vincent D. 2004. La qualification péjorative dans tous ses états, *Langue française*, 144, pp. 59-81.
- Lagorgette D. et Larrivée P. 2004a. Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques, *Langue française*, n° 144, Paris Larousse, pp. 3-12
- Lagorgette D. et Larrivée P. 2004b. Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française* 144, pp. 83-103.
- Larguèche E. 1983. *L'effet injure, De la pragmatique à la psychanalyse*, Collection Voix nouvelles en psychanalyse, Paris, PUF.
- Moise C. 2009. Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale, dans Lagorgette D. (éd.). *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, Chambéry, Université de Savoie pp. 201-219.
- Rullier-Theuret F. 1995. L'emploi des mots « comparé » et « comparant » dans la description de la comparaison et de la métaphore, *Faits de langues*, n° 5, pp. 209-216.
- Searle J. R. 1969. *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press (trad. fr. *Les Actes de langage*, Paris, Hermann).
- Searle J. 1972. *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*, Savoir, vol. 15, Paris, Hermann.